

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2024

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

Sortir les poubelles et les encombrants la veille de la collecte à partir de 18h.
Les collectes seront effectuées tous les jours fériés y compris le 1^{er} mai 2024.

SECTEUR 1 Écoles, administrations, commerces + Grands collectifs situés :

chemin de Brie, rue de Rochefort, avenue du Général Leclerc, route de Lieusaint, Résidence du Parc, allée de l'Étang, allée du Ru des Prés Hauts, chemin d'Étiolles, rue Jean de la Fontaine, rue Jean Mermoz, allée Louis Tillet et rue Pierre de Coubertin, chemin de Villouvette, rue de Tigery

SECTEUR 2 Toutes habitations en dehors du secteur 1

 <p>Mettre les déchets à l'intérieur d'un sac fermé dans la poubelle ou la borne (50L max)</p>	 <p>Déposer les emballages vides et papiers, en VRAC, dans la poubelle ou la borne, sans les mettre à l'intérieur d'un sac</p>	 <p>Uniquement les pots, bocaux et bouteilles en verre</p>
<p>SECTEUR 1</p> <p>Lundi & Jeudi</p>	<p>Mercredi</p>	<p>NOUVEAUTÉ 2024</p>
<p>SECTEUR 2</p> <p>jeudi</p>		<p>Collecte uniquement en bornes d'apport volontaire</p> <p>Dernière collecte en porte à porte mercredi 10 janvier</p>
 <p>Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroirs, pots de peinture, huile de moteur...</p>	 <p>10 sacs papier max. + 5 fagots ficelés < 1,20 m ou 1 poubelle + 5 fagots ficelés < 1,20 m</p>	 <p>Trouver une déchèterie ? dechets.grandparissud.fr</p>
<p>SECTEUR 1</p> <p>3^{ème} jeudi de chaque mois</p> <p>Collecte réservée aux habitations du secteur 1</p>	<p>Mardi</p> <p>du 12 mars au 10 décembre</p>	<p>SIREDOM</p>
<p>SECTEUR 2</p> <p>Sur RDV au numéro vert</p> <p>0 800 800 408 Service & appel gratuits</p>	<p>Sapin de Noël sans sac et non floqué 9 et 23 janvier</p> <p>La collecte des déchets verts est réservée à l'habitat pavillonnaire</p>	<p>01 69 74 23 50</p> <p>Conditions d'accès et horaires : www.siredom.com</p>

UNE QUESTION ?

services.urbains@grandparissud.fr

0 800 97 91 91 Service & appel gratuits

UN DOUTE SUR
LES CONSIGNES DE TRI ?
dechets.grandparissud.fr



VOTRE POUBELLE EST CASSÉE
OU SA TAILLE N'EST PAS ADAPTÉE ?
Étudions ensemble vos besoins.
Remplissez le formulaire sur
dechets.grandparissud.fr



RETROUVEZ
VOS INFOS PERSONNALISÉES
AVEC VOTRE ADRESSE



Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart



Ordures ménagères

Mettre les déchets à l'intérieur d'un sac fermé dans la poubelle ou la borne (50L max)



Les restes de repas

Produits à usage unique

Verres et vaisselle cassés

Autres déchets divers non recyclables

Emballages & papiers



Déposer les emballages vides et papiers, en VRAC, dans la poubelle ou la borne, sans les mettre à l'intérieur d'un sac



Les emballages en plastique

Les emballages en métal

Les emballages en carton (pliés et/ou découpés)

Les papiers, journaux et magazines



Verre

Mettre le verre en VRAC sans sac, sans bouchon ni couvercle, à l'intérieur des bornes d'apport volontaire dédiées



Bouteilles, pots, bocaux, flacons... en verre



Encombrants

Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroirs, pots de peinture, huile de moteur...



Objets dits volumineux inférieurs à 2 m de long et 30 kg - Le mobilier doit être démonté.



Déchets verts

Pas de terre, gravats, souches, pots en terre ou en plastique, ni de sacs plastique



Fagots

Fleurs, tontes, feuilles

Déchèteries



Trouver une déchèterie ?
dechets.grandparissud.fr



Objets volumineux, déchets végétaux, cartons, appareils électriques et électroniques, déchets dangereux, déchets de travaux, sanitaires, bouteilles de gaz, extincteurs, huiles de vidange, batteries...

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

PLUS D'INFOS SUR dechets.grandparissud.fr